



HONORAIRES

Applicables au 1^{er} janvier 2024

Les honoraires ci-dessous sont exprimés TTC.
(Toute taxes comprises avec un taux de TVA à 20 %)

PRIX DE VENTE F.A.I.	HONORAIRES (TTC)	HONORAIRES (TTC)
	Mandats simples	Mandats exclus ou SE
Inférieur à 50 000 €	Forfait 5.000 €	Forfait 4.000 €
De 50 000 € à 100 000 €	8 %	7 %
De 100 000 € à 150 000 €	7 %	6 %
De 150 000 € à 200 000 €	6 %	5 %
De 200 000 € à 300 000 €	5 %	4 %
Supérieur à 300 000 €	4 %	3 %

Les honoraires s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC), TVA à 20% actuellement.

Les honoraires sont payés par l'acheteur (compris dans le prix affiché) à la signature de l'acte authentique (et payés par l'intermédiaire du notaire).

La Direction